

# Projet de création d'un captage d'eau dans la vallée du Trinquise

par Jacqueline Istas,  
Présidente de Nord Nature et de Nord Nature Arras

En raison de l'insouciance qui a prévalu au cours de plusieurs décennies, la Communauté Urbaine d'Arras craint que l'agglomération arrageoise manque d'eau potable. Le captage de Méaulens, situé au centre de la ville, en a constitué longtemps la source principale d'alimentation. Mais il est pollué, ses teneurs en nitrates dépassent fréquemment la norme de potabilité de 50 mg/l, et, cerise sur le gâteau, nos responsables ont laissé s'installer à proximité deux stations de carburants... Bref, il est prévu d'abandonner ce site à court terme.

Des recherches ont d'abord été effectuées dans la vallée du Gy. Nord Nature Arras s'y était vigoureusement opposée en raison de l'intérêt écologique de cette vallée, une des rares zones de verdure de l'Arrageois qui contraste avec les plateaux voués à l'agriculture intensive et qui risquait d'être partiellement asséchée\*.

Puis ce projet a été abandonné en raison du taux de nitrates croissant constaté dans la nappe.

La Communauté Urbaine d'Arras a alors envisagé de capter l'eau dans la vallée du Trinquise

(dans le secteur de Biache St.Vaast / Hamblain les Prés) qui fait partie du réseau hydrographique du bassin de la Sensée. Elle envisage d'y prélever 16 000 m<sup>3</sup> par Jour. Une première enquête publique a eu lieu, la fédération Nord Nature et les associations locales Trinquise Environnement et Nord Nature Arras y ont exprimé leur opposition. Le Préfet a donné son accord pour le captage, mais l'arrêté préfectoral ayant été signé hors délai, les travaux n'ont pas pu commencer.

Une seconde enquête publique vient de se dérouler en novembre-décembre 2004. Malgré quelques précautions prises par rapport au projet initial, les prélèvements prévus nous paraissent comporter trop de risques. Nous reproduisons ci-dessous l'intervention effectuée conjointement par Nord Nature et Nord Nature Arras dans le cadre de cette seconde enquête.

\* Cf. "La vallée du Gy", par Jacqueline Istas, numéro du 3ème trimestre 1995 de la revue de Nord Nature.

## Observations de la Fédération régionale Nord Nature et de l'Association Nord Nature Arras

Ces observations ont été déposées sur le registre d'enquête publique à la mairie de Biache Saint Vaast le 8 décembre 2004.

### En ce qui concerne le déroulement de l'enquête :

A la mairie de Biache de larges horaires facilitent l'accès du public, l'accueil est courtois et les dossiers sont consultables dans de bon-

nes conditions.

### En ce qui concerne le contenu du projet :

Nord Nature et Nord Nature Arras notent que des précautions sont envisagées dans le projet, notamment la cessation de l'élevage porcin de la Ferme des Prés, l'établissement d'un plan de captage par paliers, la mise en œuvre d'un réseau de surveillance de la ressource.

ce et l'instauration d'un comité de suivi. Néanmoins, des interrogations subsistent.

### La quantité d'eau prélevée

Même s'il est prévu une mise en exploitation progressive du champ captant, l'objectif final, à l'horizon 2009, est de prélever 16 000 m<sup>3</sup> par jour, c'est à dire une quantité énorme d'eau, dans la vallée du Trinquise.

Telle qu'elle est présentée dans le dossier d'enquête, la mise en exploitation progressive peut paraître rassurante au premier abord. Mais il est à craindre qu'elle fasse illusion pour plusieurs raisons :

1°) Si l'on constate des dégâts après prélèvement de 10 000 m<sup>3</sup>/jour ou de 13 000 m<sup>3</sup>/jour, débits respectivement prévus pour 2007 et 2008, le fait de les constater ne les empêchera pas d'avoir eu lieu. Tout au plus seront-ils moins graves que si l'on captait d'emblée 16 000 m<sup>3</sup>/jour.

2°) La durée des paliers préalable, un an pour chacun d'eux, est trop brève pour que les résultats en soient concluants. Les conditions météorologiques varient et les conséquences du captage ne seront pas les mêmes suite à une période fortement pluvieuse ou suite à une période de sécheresse.

3°) La notice d'incidence du dossier d'enquête confirme que les prélèvements d'eau induiraient des modifications importantes et précise qu'en année déficitaire en pluies le bilan serait négatif. Il n'existe, selon ce document, qu'une année déficitaire tous les dix ans.

Mais il s'agit d'une moyenne. Et en raison des dérèglements climatiques dus à l'augmentation de l'effet de serre, rien ne garantit que nous n'aurons pas à subir des périodes de sécheresse et de canicule plus rapprochées et plus intenses.

4°) Si des dégâts sont constatés après les premiers prélèvements en 2007 et en 2008, renoncera-t-on vraiment à prélever les 16 000 m<sup>3</sup>/jour dont la Communauté Urbaine d'Arras affirme le besoin ? Si l'on y renonce, où trouvera-t-on les 6 000 m<sup>3</sup> ou même 3 000 m<sup>3</sup> de débit journalier complémentaires ?

Si l'on connaît la solution, pourquoi ne pas l'appliquer immédiatement ?

### L'impact sur la qualité de l'eau elle-même

Une couche de tourbe, qui exerce une dénitrification naturelle, contribue à protéger la qualité de l'eau d'une grande partie du territoire concerné. L'exploitation de ces captages ne risque-t-elle pas de porter atteinte à cette protection, ce qui se traduirait par une altération de la qualité de l'eau ?

### L'impact sur les milieux naturels

D'après le dossier d'enquête, les étangs proches du captage, "sont susceptibles d'être influencés par les pompages".



L'étang de Biache en mai 1999 Photo : J. Istas

Le territoire d'étude est concerné par deux ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type II : la ZNIEFF n°12, complexe écologique de la vallée de la Sensée et la ZNIEFF n°134, vallée de la Scarpe entre Arras et Vitry en Artois ainsi que par une ZNIEFF de type I, celle du marais de Vitry en Artois.

Bois tourbeux avec étangs, roselières, prairies humides, mégaphorbiaies, cariçaies, fossés, mares et cours d'eau jouent un rôle écologique majeur.

Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales, dont des espèces rares au niveau régional, comme le précise la notice d'incidence du dossier d'enquête. Le marais de Vitry abrite même une espèce végétale protégée au niveau national.

**Or l'intérêt patrimonial de ces milieux est lié à l'eau.**

Les projets de pompage provoqueraient une baisse de la nappe et il est à craindre qu'ils perturbent les équilibres écologiques des zones concernées et affectent la diversité du milieu vivant actuel. **La flore et la faune spécifiques de ces milieux humides** (odonates, batraciens...) **sont menacées.**



L'étang de Biache en 2001 Photo : J. Istas

Enfin, l'aulnaie-frênaie de Vitry en Artois joue un rôle de dénitrification naturelle. Si elle disparaît, cette fonction ne sera plus exercée.

### L'impact sur les habitations

D'après le dossier des tassements de terrains sous-jacents aux habitations d'Hamblain et de la Cité, des Crêtes sont possibles.

Non seulement cette éventualité comporterait des risques financiers pour les habitations concernées, mais elle serait psychologiquement pénible pour les habitants qui vivraient constamment avec la hantise de voir leur demeure se détériorer.

La répartition des prélèvements sur un territoire plus large que prévu initialement permettrait de "réduire" les risques d'impact préjudiciable sur les zones humides et sur la stabilité des habitations. Mais d'après la notice d'impact, il n'est pas garanti qu'il n'y ait plus de risques.

### Les mesures de réalimentation et de réennoiement

Pour pallier ces inconvénients, il est prévu un système de "réalimentation par eau de nappe". Selon le dossier d'enquête, il est indispen-

sable de prévoir un apport d'eau de bonne qualité pour limiter la baisse de niveau des étangs ! N'est-il pas ubuesque de compenser le déficit d'eau généré par des pompages en recourant à un réseau de canaux ou à d'autres pompages ? Combien coûtera ce système de réalimentation artificielle dont les frais s'ajouteront au coût de l'adduction d'eau Biache-Arras ? Quelles en seront les incidences écologiques ?

### La justification du projet ?

La raison de ce projet de captage est l'alimentation en eau de la Communauté Urbaine d'Arras.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en eau potable de la Communauté Urbaine d'Arras, il est impératif **d'économiser l'eau le plus possible**. Des économies d'eau représenteraient une alternative de beaucoup préférable à un prélèvement démesuré dans la vallée du Trinquise.

Dans un souci d'**équilibre durable**, il serait raisonnable de limiter l'extension de l'agglomération arrageoise en ce qui concerne la population et l'implantation de nouvelles entreprises. Or ce n'est pas en ce sens que s'oriente la Communauté Urbaine d'Arras. Le projet de Plan Local d'Urbanisme d'Arras qui vient d'être présenté en novembre 2004 prévoit encore une extension de l'urbanisation et le développement de nouvelles "activités" qui accroîtraient encore la demande en eau !

### Conclusion

Compte tenu des risques encourus pour le patrimoine naturel et pour les habitations, Nord Nature et Nord Nature Arras demandent que soit appliqué le principe de précaution. Elles expriment donc un avis défavorable au projet présenté dans le dossier d'enquête.

Elles ne s'opposent pas à tout projet de captage dans la vallée du Trinquise, mais elles proposent que les volumes d'eau à prélever soient très inférieurs aux quantités prévues par le projet et que la Communauté Urbaine d'Arras maîtrise mieux sa consommation d'eau.

Les associations locales, *Trinquise Environnement*, de *Biache St.Vaast*, et *Les Amis de la vallée du Trinquich*, d'*Hamblain les Prés*, toutes deux affiliées à *Nord Nature*, sont également

intervenues dans le cadre de cette enquête. Nous reproduisons ci-dessous des extraits de leurs interventions.

## Extraits des observations déposées par Trinquise Environnement

Si toutes les grandes agglomérations de la région qui sont confrontées à la même problématique d'approvisionnement en eau potable se lançaient à la conquête des dernières ressources propres de la vallée de la Sensée, il ne faudrait pas plus d'une décennie pour assécher définitivement cette vallée qui participe à la richesse et à la beauté de notre région et qui supporte déjà des prélèvements de grande envergure.

### **L'estimation du besoin en eau**

Les actions d'incitation à l'économie d'eau potable de la part de la Communauté Urbaine d'Arras semblent tout à fait dérisoires à ce jour... La CUA doit faire preuve de sa bonne volonté par une véritable politique de lutte contre le gaspillage et d'économie d'eau potable...

A partir des données du dossier d'enquête publique, les quantités nécessaires pour remplacer le captage de Méaulens sont de l'ordre de 8 500 m<sup>3</sup>/jour. Si on enlève les 3 000 m<sup>3</sup> qu'une politique volontaire d'économie pourrait faire gagner, on arrive de fait à un prélèvement utile dans la vallée de la Trinquise qui ne dépasserait pas les 5 500 m<sup>3</sup>/jour. Dans le dossier d'enquête d'utilité publique, l'évaluation des besoins de la Communauté Urbaine d'Arras sont de fait largement surestimés...

### **Les usages de l'eau**

La ressource en eau de la vallée de la Trinquise est une des dernières ressources de qualité dans notre région, il apparaît légitime que l'eau d'excellente qualité prélevée dans cette vallée serve uniquement à des usages alimentaires ou de soin du corps.

### **Les zones humides**

Cet été, les effets à retard de la canicule

2003 aidant..., les étangs de Gaillonpré et ceux de Vitry situés en amont ont baissé de 85 cm en 3 ou 4 semaines. Tout le monde s'est alors réjoui que les pompages n'aient pu avoir lieu. Avec les pompages de pointe prévus par la CUA en période sèche, une catastrophe écologique n'aurait pu être évitée...

Le dossier n'apporte aucune garantie d'innocuité des pompages sur les milieux humides...

### **Les autres solutions**

Les techniques actuelles de potabilisation et de coupage permettraient d'utiliser l'eau des captages de Méaulens, notamment pour les zones industrielles ou les usages moins exigeants. Il est impératif de ne pas abandonner ce captage... On ne pourra pas continuer indéfiniment à utiliser l'eau de très bonne qualité qui se fait rare pour des usages peu exigeants...

### **Le bassin versant**

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Sensée est en cours d'élaboration. La Commission Locale de l'Eau de ce SAGE a été mise en place par un arrêté préfectoral de janvier 2004. Dans ce cadre une étude hydraulique globale a été entreprise afin de mieux cerner l'état des lieux sur tout le bassin versant et en déduire les possibilités de prélèvements. Cette étude va coûter 700 000 euros. Il paraît légitime d'attendre les conclusions de cette étude et les dispositions du SAGE qui en découleront avant de prendre toute décision d'autorisation de pompage...

### **Conclusion**

Ce projet est contraire au principe du développement durable. Nous nous opposons catégoriquement à ce projet trop dangereux pour la nature, pour les habitants et la ressource en eau...

## Extraits des observations déposées par Les Amis de la Vallée du Trinquich

---

Notre association, soutenue par la grande majorité du village, est inquiète de l'incidence du projet sur son habitat... Nous nous sommes mis à la recherche de situations similaires et nous n'avons trouvé que des mauvais exemples (Bouchain, Thulin)...

Nous invitons avec insistance Monsieur le Préfet à mandater d'autres experts en hydrogéologie environnementale pour une contre-expertise du présent dossier d'enquête publique...

Le champ captant de la Trinquise pour sa

sauvegarde doit obligatoirement rester un champ expérimental de complémentarité, de diversification, de secours afin de ne pas aller à l'irréparable.

Cela impose une limitation des débits fixée à 5 000 m<sup>3</sup>/jour pendant au moins cinq ans...

*Comme Trinquise Environnement l'association des Amis de la Vallée du Trinquich préconise d'attendre les résultats de l'étude du SAGE de la Sensée avant de prendre une décision.*

## Avis du commissaire enquêteur

---

Bonne nouvelle : le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable au projet en l'état

actuel des données.



*L'étang de Biache en 1999 Photo : J. Istas*

# Des progrès dans la restauration des cours d'eau : l'exemple du projet de restauration du Crinchon

par Jacqueline Istas  
Présidente de Nord Nature Arras

Le Crinchon est un petit cours d'eau de l'Artois qui prend sa source à Bailleulmont et se jette dans la Scarpe après un parcours d'une vingtaine de km. Il a malheureusement été busé au XIX<sup>ème</sup> siècle à la traversée d'Arras. Un projet de restauration d'une grande partie de son cours à l'air libre a été mis à enquête publique du 7 au 22 mars.

On se souvient de curages désastreux qui ont massacré les berges de nos cours d'eau, comme ceux de l'Ecaillon(1) ou du Cojeul (2). En lisant le dossier d'enquête, nous avons eu le plaisir de constater que les messages de Nord Nature pour l'aménagement des rivières (3) commencent à passer et que les mentalités commencent à évoluer.

à l'écoulement de l'eau

- réhabilitation de l'écosystème aquatique
- utilisation des capacités régulatrices naturelles de la rivière
- conservation maximale de la végétation autochtone
- revégétalisation des berges avec plus de 24 herbacées adaptées au milieu péri-aquatique
- prise en compte de la biodiversité et restauration de la ripisylve
- réimplantation de nombreux arbres de plus de 20 essences adaptées aux zones péri-aquatiques
- recherche d'une diversité entre zones ombragées et zones ensoleillées
- retour à la qualité 1 de la rivière

## Observations de l'association Nord Nature Arras

**déposées en mairie d'Achicourt le 21 mars 2005.**

Nord Nature Arras note avec satisfaction l'initiative prise par la Communauté Urbaine d'Arras de restaurer et d'entretenir les fonctions hydrauliques et biologiques du Crinchon.

Elle approuve le choix de méthodes de traitement par techniques douces, plus favorables à la préservation du patrimoine naturel (et créatrices d'emplois).

Elle approuve notamment les objectifs suivants:

- enlèvement des débris présents sur les berges et dans le lit du cours d'eau, enlèvement sélectif des embâcles constituant une entrave

Par contre, elle émet des réserves sur l'objectif d'encouragement à la pratique de la pêche. Nord Nature Arras ne s'oppose pas à l'activité de pêche, mais à la façon dont elle se pratique actuellement, par réempoissonnement toutes les trois semaines. Un réempoissonnement artificiel répété témoigne soit de la mauvaise qualité du cours d'eau dans lequel les poissons ne survivent pas longtemps, soit de prélèvements excessifs. L'encouragement à la pêche ne devrait donc intervenir qu'une fois la capacité naturelle de production piscicole restaurée et il faudrait veiller à ce que les prélèvements n'excèdent pas cette production naturelle.

Nord Nature Arras insiste :

- pour que soient maintenues les sinuosités de

la rivière

- pour que soit évité tout curage lourd avec de gros engins traumatisants pour les berges et leur végétation
- pour que le fauchage et le faucardage soient effectués, comme prévu, par intervention manuelle ou avec une mécanisation légère
- pour que tout désherbage chimique soit proscrit

Les arbres sont absolument indispensables sur les berges dans les courbes externes des sinuosités. Avant toute suppression d'un arbre présentant un danger, il est préférable de mettre en place des jeunes qui vont prendre le relais. La strate arbustive étant peu développée, il serait utile de réimplanter non seulement des arbres et la végétation herbacée, mais aussi une végétation arbustive là où elle manque.

Le cours d'eau est actuellement de qualité 2 (qualité "acceptable"). Nord Nature Arras approuve bien sûr l'objectif d'amélioration de cette qualité. Mais aux mesures préconisées dans le dossier il faut ajouter d'autres mesures. La dégradation des eaux étant due en

grande partie dans le cours amont du Crinchon aux apports de fertilisants et d'autres produits de traitement d'origine agricole, ainsi qu'aux rejets d'eaux usées, et dans le cours aval aux rejets d'hydrocarbures, il serait judicieux de compléter la restauration directe de la rivière par une gestion d'ensemble plus rationnelle des pratiques agricoles et par une suppression des rejets polluants d'origine domestique et urbaine.

Souhaitant que ces remarques soient prises en compte, Nord Nature Arras émet un avis très favorable au projet présenté dans le cadre de cette enquête.

(1) "Un contresens écologique et économique : le curage de l'Ecaillon", par Janine Petit, revue de Nord Nature, n° 34, 1er trimestre 1984, p. 23 et suivantes.

(2) "Le curage du Cojeul. Administrations, élus, associations : conflit ou dialogue ?", par Jacqueline Ista, revue de Nord Nature n° 51, 2ème trimestre 1988, p. 18 et 19.

(3) "Eaux et rivières. Ecologie, aménagement, sauvegarde", par Emile Vivier, numéro spécial de la revue de Nord Nature, 2ème trimestre 1987.

### **Pourquoi des arbres sur les berges des rivières ?**

- parce qu'ils maintiennent la stabilité des rives et évitent à la terre des champs avoisinants d'envaser la rivière
- parce que leur ombrage évite l'élévation de température de l'eau par fort ensoleillement (augmentation néfaste à l'oxygénation de l'eau et à la physiologie des organismes aquatiques) et aussi parce que la grande majorité des animaux aquatiques sont lucifuges (craignent la lumière)
- parce que les racines qui dépassent dans l'eau sont le support de microorganismes responsables de l'autoépuration et constituent des abris indispensables à la faune en particulier aux poissons
- parce que, par l'ensemble de leur système racinaire, les arbres absorbent les nitrates et phosphates dissous dans les eaux de la rivière ou de la nappe sous-jacente, donc participent directement à l'autoépuration, phénomène particulièrement important alors que la pollution par l'azote devient partout préoccupante
- par leur ramure et leur feuillage qui abritent de nombreux animaux aériens (insectes, oiseaux,...) dont beaucoup sont utiles aux équilibres écologiques du milieu (ex. nourriture aérienne des poissons)
- parce qu'ils peuvent fournir du bois utile à notre économie, (bois de chauffage, pieux,...)
- parce qu'ils constituent un élément structurel essentiel de la beauté de nos paysages

E. Vivier, extrait du numéro spécial de Nord Nature "Eaux et rivières, Ecologie, Aménagement, Sauvegarde", p. 21